

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université de Haute-Alsace - UHA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 23/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
François Lecellier, président

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Haute-Alsace, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Haute-Alsace a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur François Lecellier, maître de conférences en génie, informatique, automatique et traitement du signal à l'université de Poitiers. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Sylvie Rascol-Boutard, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier.

Ont participé à cette évaluation :

M. Jean-Benoit Corcuff, maître de conférences des Universités-Praticien hospitalier à l'université de Bordeaux ;

M. Michel Foulon, professeur émérite en physique à l'université de Lille ;

Mme Olga Goncalves, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Perpignan Via Domitia ;

M. Elias Habib, étudiant à Sciences Po Paris ;

M. Jean Pierre Mazel, ancien gérant du groupe Floranne (SARL) création d'entreprise, vacation d'enseignement en brevetabilité et création de produits agroalimentaires, contrôle de gestion, Aurillac ;

M. Thierry Nallet, maître de conférences en études hispaniques à l'université Grenoble Alpes ;

Mme Karine Planes, maître de conférences en droit privé à l'université de Perpignan Via Domitia ;

M. Vincent Puech, maître de conférences en histoire ancienne à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;

M. Philippe Vidal, professeur des universités en mécanique énergétique à l'université Paris Nanterre.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'université de Haute-Alsace (UHA) est une université pluridisciplinaire, bien ancrée dans le tissu socio-économique local. La nouvelle offre de formation en demande d'accréditation se compose de 41 formations du premier cycle et de 24 formations du deuxième cycle. Au sein du premier cycle, on trouve 17 formations de licence, 12 bachelors universitaires de technologie (BUT) et 12 licences professionnelles (LP). Cette offre de formation est toujours portée par six composantes et par le service de formation continue de l'UHA (SERFA).

Entre la phase de l'évaluation du bilan et cette phase de l'évaluation du projet de l'offre de formation figurent principalement des reconductions à l'identique ou des modifications mineures (changements de parcours) des mentions accréditées. En dehors de ces modifications mineures, les évolutions concernent la restructuration de formations qui, par scission, deviendraient des mentions séparées. Les autres modifications importantes se situent au niveau des LP qui, pour bonne partie, ne sont pas renouvelées dans ce nouveau contrat, la plupart étant intégrées dans des BUT.

Dans le 1^{er} cycle, 11 licences sont reconduites à l'identique, trois sont restructurées, et une création est proposée, la licence *Sciences sociales*. 23 BUT et LP sont reconduits à l'identique. Deux LP sont abandonnées (*Métiers de la qualité ; Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*). Une création de LP est demandée : *Valorisation des agro- ressources*. Enfin, 12 LP sont intégrées dans des BUT.

Dans le 2^e cycle, 17 masters sont reconduits à l'identique, un est abandonné (*Sciences de la vigne et du vin*), deux sont en demande de création (*Humanités et industries créatives : gestion des territoires et développement local*). Trois masters font l'objet de restructurations qui se traduisent par des scissions (*Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Entrepreneuriat et management de projets : Histoire, civilisations, patrimoine*) pour aboutir in fine à cinq masters différents (*Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Management sectoriel ; Entrepreneuriat et management de projets ; Histoire, civilisations, patrimoine et Muséologie*).

En matière de co-accréditations, la licence *STAPS – Activités physique adaptée-santé* n'est plus co-accréditée avec l'université de Strasbourg et change de domaine pour passer de SHS à STS. Deux licences (*Sciences de l'éducation et Sciences de la vie*) et six masters restent co-accrédités avec l'université de Strasbourg après l'arrêt de la co-accréditation avec l'université de Reims Champagne-Ardenne de la mention *Science de la vigne et du vin*.

Analyse globale

Dans le projet de l'offre de formation proposé par l'université de Haute-Alsace en vue de l'accréditation durant la période de son nouveau contrat quinquennal, une grande part de l'offre de formation est une reconduction de celle du contrat précédent, avec les mêmes dominantes. Les changements les plus importants concernent les 12 LP disparaissant au profit des BUT. Les formations sont dans l'ensemble de très bonne qualité et répondent dans leur projet aux recommandations spécifiques qui leur ont été faites par le Hcéres.

Le point faible concernant l'approche par compétences, relevé dans le bilan du contrat actuel, a été pris en compte pour le nouveau contrat par un projet ambitieux de déploiement de la démarche, mais qui manque de cohérence interne. En ce qui concerne la diversification des pratiques pédagogiques, elle progresse, mais pourrait être encore plus développée dans le cadre d'une stratégie globale de l'établissement.

Il reste une difficulté à ouvrir les formations davantage à l'international, ouverture pourtant portée par une politique volontariste de l'établissement et cohérente au regard notamment de sa position frontalière, mais qui peine à être réalisée dans les faits au niveau de certaines formations. Subsistent également des efforts à réaliser quant à l'adossement à la recherche des formations, dans les licences professionnelles et les BUT notamment, là encore malgré une volonté de l'établissement de se doter d'une stratégie et d'une structuration communes en la matière. Par ailleurs, il manque encore une réelle stratégie promouvant la poursuite d'études en doctorat.

Il convient néanmoins de souligner que cette université de proximité joue un rôle important en termes d'insertion professionnelle. Ses liens avec le monde socio-économique et son ancrage territorial sont toujours excellents et le développement de l'apprentissage et de la formation continue notamment sont en progression constante. Enfin, ses actions à destination des futurs étudiants, mais aussi ses dispositifs d'accompagnement à la réussite se construisent et se disséminent au sein de l'ensemble des formations.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

L'offre de formation de l'UHA proposée à l'accréditation reste cohérente en interne et en particulier avec le tissu socio-économique local. L'établissement dispose toujours d'un lien fort avec le monde socio-économique local et régional et poursuit le développement des formations aussi bien du premier que du deuxième cycle pour répondre aux besoins de son environnement.

L'accentuation de la diffusion et de la communication autour des projets structurants de l'établissement devra permettre de développer encore davantage l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité. Des actions à destination des étudiants sur la représentation qu'ils ont de l'offre de formation (cordées de la réussite, projet Elan labellisé dans le cadre de l'appel à projets Nouveaux cursus universitaires (NCU) du PIA) et des évolutions de cette dernière sont ainsi prévues dans le but de permettre aux formations de bénéficier de la dynamique lancée autour de ces projets. À ce titre, la licence pluridisciplinaire *Sciences sociales*, proposée à la création, s'appuiera pleinement sur le projet Elan en proposant des cours issus des différentes composantes de l'établissement. La cohérence et la complémentarité des formations posent rarement question et nécessitent peu d'être ajustée. Mais, une réflexion de fond, dans le champ *Électronique, énergie électrique, automatique*, principalement pour les LP, reste à mener dans ce nouveau contrat.

L'établissement souhaite poursuivre son ouverture à l'international, mais son cadrage en la matière est encore trop vague. Le développement de la politique à l'international se poursuit avec la création bienvenue d'un réseau de correspondants pour les relations internationales au sein des composantes. Une cartographie des partenariats internationaux sera également mise en place. La communication sur l'alliance EPICUR sera revue et renforcée. Ces initiatives pourront permettre de poursuivre l'ouverture de l'établissement, tant en termes de mobilités sortantes qu'entrantes, et de renforcer son attractivité internationale sous réserve que les formations s'en emparent pour les concrétiser. L'établissement prévoit aussi une offre de formation internationale « partagée » avec l'université de Freiburg par le biais de la création de modules communs entre les deux universités. Ce partenariat apportera de nouvelles perspectives, mais n'est pas encore opérationnel et reste trop vague pour être pris en compte par les équipes pédagogiques et les étudiants. Les formations en création proposent des parcours spécifiques à l'international (LP *Valorisation des agro-ressources*, master *Sciences et technologies*) ou des cours en langue étrangère. La plupart des formations déjà existantes ne montrent toutefois pas d'évolution par rapport à leur position à l'international. Seules quelques initiatives marquantes sont présentées dans les fiches-projets des formations. La LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* proposera une unité d'enseignement (UE) d'ouverture à l'international. La licence *Droit* va renforcer les liens avec le réseau EUCOR et les étudiants seront encouragés à faire un semestre à l'étranger ; elle proposera par ailleurs des cours de droit international. La licence *Lettres* propose également un projet « Mobilité des lettres » pour des mobilités courtes et des échanges avec les établissements partenaires. Ce type d'initiatives gagnerait à être essaimé dans l'ensemble des formations.

L'adossement des formations à la recherche va être renforcé, en particulier avec un effort en direction des formations du premier cycle visant une insertion professionnelle immédiate. Dans le premier cycle, l'ensemble des mentions de licence va mettre en place des actions en lien avec les laboratoires de recherche de l'établissement (visites de laboratoire, colloques, modules transversaux et spécifiques, encouragement à assister aux soutenances de master, stages, etc.). Concernant les formations de BUT, l'apport de la recherche y est fortement contrasté. Certaines mentions proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) contribuant à la formation à la recherche (BUT *Réseaux et télécommunications* ; BUT *Carrières juridiques* ; BUT *Génie électrique et informatique industrielle*), tandis que d'autres ne vont pas au-delà de la formation à la recherche documentaire (BUT *Gestion des entreprises et administrations* ; BUT *Génie mécanique et productive*). La formation à et par la recherche doit ainsi être renforcée dans certaines formations (par exemple, BUT *Sciences et génie des matériaux* ; BUT *Techniques de commercialisation*). Pour toutes les formations de BUT, le cadrage de l'établissement sur la formation à et par la recherche doit être plus explicite et être suivi d'effets au sein des formations. Dans le deuxième cycle, l'adossement à la recherche est réel pour la grande majorité des formations, mais l'établissement ne propose pas d'action spécifique visant à encourager la poursuite d'études en doctorat au travers de la formation à et par la recherche.

L'établissement dispose de relations solides avec le monde socio-économique mais n'impulse pas de formalisation de celles-ci en faveur de certaines formations. Le lien étroit avec le monde socio-économique est toujours remarquable pour de nombreuses formations (notamment licence *Droit* ; LP *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle* ; master *Droit* ; master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* ; LP *Métiers du livre*). La poursuite des relations avec les partenaires socio-économiques locaux et régionaux va se traduire en particulier dans leur implication dans les conseils de perfectionnement de l'ensemble des formations. Il s'agit d'une avancée notable en particulier pour les formations qui ne disposaient pas d'un conseil dans le précédent contrat. Le comité recommande toutefois la formalisation de conventions avec ces partenaires socio-économiques afin de consolider les liens déjà existants. Par ailleurs, la formation à la professionnalisation et/ou l'expérience professionnelle restent parmi les points faibles de certaines formations du 1^{er} cycle en particulier et doivent être améliorées : BUT *Sciences et génie des matériaux* ; licence *Langues étrangères appliquées* ; licence *Informatique* et licence *Histoire*.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'établissement annonce un projet ambitieux en matière de mise en place de l'approche par compétences et de l'approche programme, qui présente toutefois des incohérences dans le jalonnement et pose l'enjeu de son appropriation par les équipes pédagogiques. En effet, l'établissement affiche l'intention de traduire toutes les maquettes des formations en blocs de compétences pour une mise en place à la rentrée 2024 et il envisage de développer l'approche programme pour 2028. Ces initiatives sont louables en vue du déploiement global de l'approche par compétences. En revanche, on peut s'interroger sur la cohérence, la pertinence et la faisabilité de la démarche dès lors que l'approche programme, qui est un préalable nécessaire à l'approche par compétences, est envisagée après la phase de structuration des maquettes en blocs de compétences et de connaissances. Par ailleurs, certaines mentions de licence générale évoquent des difficultés à se structurer en blocs de compétences, ce qui montre la nécessité d'un accompagnement des équipes pédagogiques dans certaines formations généralistes (par exemple, licence *Mathématiques* ; licence *Droit* ; licence *Administration économique et sociale*). On note cependant, pour la licence STAPS, un déploiement de l'approche par compétences corrélé à celui d'autres licences du domaine au niveau national, cela permettra une harmonisation des contenus entre toutes les licences du domaine. Cette approche cohérente pourrait être étendue aux mentions les plus réservées. En tout état de cause, cette double démarche ambitieuse devra être accompagnée et suivie par la DEVU et soutenue par les projets structurants de l'établissement pour permettre à toutes les formations de se l'approprier convenablement.

Le travail sur la valorisation des compétences transversales des étudiants est également conséquent (UE transversale sur l'engagement étudiant ouverte à tous les étudiants, contrat pédagogique personnalisé, etc.) et le cadrage de l'établissement en la matière devrait permettre aux étudiants et aux équipes pédagogiques de mieux s'en emparer.

Sur le plan de la diversification des pratiques pédagogiques, l'établissement ne définit pas un cadre global au-delà de la personnalisation des parcours des étudiants à travers l'hybridation des enseignements. Le travail mené en lien avec le Learning Center est intéressant, mais il n'est pas explicité comme il n'est pas précisé comment l'établissement va inciter les formations à avoir recours à cet équipement. De même, mis à part la faculté de Marketing et d'agrosociétés (FMA) et le Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes (SERFA), il n'est pas fait mention de composantes qui s'engagent fortement dans le domaine de l'innovation pédagogique autrement qu'au travers de l'hybridation. Les projets PIA UHA++ et NCU Elan devraient servir de tremplins pour la dissémination des bonnes pratiques menées par certaines formations (pédagogie par projet, classes inversées, études de cas, gamification, etc.). Le comité suggère que, dans le prochain contrat, la stratégie de diversification des pratiques pédagogiques se fasse sous l'impulsion de l'établissement visant une dissémination des bonnes pratiques dans les différentes composantes.

L'établissement se positionne en stratège pour l'alternance et la formation continue dans une volonté de développer ces modalités d'apprentissage. L'alternance sera renforcée davantage en premier cycle avec la possibilité de l'ouvrir pour les mentions de licence qui le souhaitent dès la prochaine rentrée, le travail étant déjà réalisé pour les LP et les BUT. Cela devrait permettre de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et de renforcer l'attractivité des formations pour les lycéens. De manière spécifique, le déploiement des blocs de compétences dans toutes les formations devrait permettre leur ouverture, chaque fois que cela s'avèrera pertinent, en formation continue. Néanmoins, toutes les formations qui le pourraient ne se saisissent pas de cette possibilité d'ouverture en alternance ou en formation continue (licence *Droit* ; master *Économie sociale et solidaire*). Le comité recommande de travailler avec ces formations pour lever les freins au développement de l'alternance ou de la formation continue.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

L'établissement envisage d'améliorer l'attractivité des formations par des dispositifs renforcés à destination des lycéens, ainsi que par la mise en place d'enquêtes et d'indicateurs concernant le suivi des réorientations et des abandons. Pour l'ensemble de ces indicateurs, un tel suivi permettra de fournir à l'établissement des éléments concrets pour améliorer, voire créer, des dispositifs d'information et d'orientation. Il est capital que l'attractivité de l'ensemble des formations soit prise en compte dans ces enquêtes et ces indicateurs. Un tel dispositif est d'autant plus nécessaire pour les formations dont l'attractivité pose question du fait de la multiplication des mentions du 1^{er} cycle dans le même domaine par rapport au vivier de recrutement disponible (licences *Électronique, énergie électrique et automatique et Mécanique* ; BUT *Sciences et génie des matériaux*) ou du manque d'informations sur le vivier de recrutement (master *Humanités et industries créatives*). De même, le volet du projet NCU Elan portant sur les immersions et intitulé « Vis ma vie d'étudiant », ou le projet du service d'information et d'orientation (SIO) portant sur un meilleur ciblage des lycées pour la communication au travers d'enquêtes dans les lycées, devront permettre de renforcer l'attractivité post-bac des formations de l'établissement, dont celles précitées, via une meilleure information sur les formations proposées par l'établissement. On peut par ailleurs s'interroger sur le devenir du projet PIA NORIA (Nouvelle approche pour l'orientation post-bac en Alsace), porté par l'université de Strasbourg en partenariat avec l'UHA.

Ce projet apparaît déséquilibré entre les deux établissements et l'implication de l'UHA ne se traduit qu'au travers du NCU Elan.

L'établissement compte améliorer son suivi de la réussite étudiante au travers de la collecte des données relatives à la réussite sans pour autant préciser comment celles-ci pourront être utilisées. Ce suivi s'appuiera sur des outils de l'ORESIPE (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants) et passera par l'utilisation par les conseils de perfectionnement des données de la réussite collectées (abandons, réorientations, insertion professionnelle, résultats aux examens). Ce point très important répond aux recommandations du Hcéres, et il est tout à fait nécessaire pour que les équipes puissent s'emparer de ces données afin de déployer des dispositifs adaptés d'accompagnement et d'aide à la réussite. Les liens de l'établissement avec l'ORESIPE doivent être renforcés et les données collectées et produites, diffusées largement aux équipes pédagogiques pour qu'elles s'en emparent pleinement. Un suivi fiabilisé de la réussite étudiante et des diplômés est préconisé (*BUT Sciences et génie des matériaux ; Licences Informatique ; Mathématiques ; Électronique, énergie électrique et automatique ; LP Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*). En matière d'amélioration de la réussite même, l'établissement et les formations ne se positionnent néanmoins pas sur l'amélioration des taux de réussite qui étaient faibles dans la période révolue (*licence Administration économique et sociale ; licence Droit*) et qui restent un point de vigilance.

Le travail récent de l'ORESIPE sur les données d'insertion devrait permettre d'améliorer la pertinence des formations en lien avec le tissu socio-économique mais ce travail doit encore faire l'objet d'une appropriation par les équipes pédagogiques. L'ORESIPE s'est doté d'un outil de visualisation et de personnalisation des données d'insertion professionnelle. Cependant, les différentes formations ne s'en emparent pas et utilisent toujours des outils dont les résultats seront peu fiables, car produits de manière peu systématique et comparable (compte LinkedIn, remise des diplômes, enquêtes orales et téléphoniques). Il est regrettable que l'établissement n'explique pas comment il envisage d'accompagner les équipes pédagogiques dans l'utilisation et l'exploitation de ces données. De plus, comme pour le suivi de la réussite étudiante, les données produites en interne par l'ORESIPE ne sont pas discutées avec les équipes pédagogiques qui émettent parfois des doutes sur leur acceptation par les anciens étudiants (niveau de rémunération, situation personnelle, etc.). Il est impératif que les enquêtes d'insertion au niveau local soient réalisées conjointement avec la direction de l'établissement, les équipes pédagogiques et l'ORESIPE pour une meilleure acceptation. Les enquêtes nationales, quant à elles, doivent être transmises et explicitées aux équipes et aux étudiants.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

L'établissement souhaite améliorer la soutenabilité de son offre de formation, mais cela ne se traduit pas d'effet faute d'outils fiabilisés pour le réaliser. L'établissement suit la piste d'un cadrage du nombre d'heures au sein des maquettes des licences générales et des masters. Cependant, actuellement, certains domaines disciplinaires maintiennent des formations de licence professionnelle, malgré un déficit d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, pour répondre aux attentes du tissu économique local (par exemple *LP Gestion des achats et approvisionnements, LP Management et gestion des organisations, LP Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels, LP Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*). Cette situation pose la question de la répartition des ressources humaines entre les formations et, plus généralement, au sein de l'établissement.

En ce qui concerne la formation des enseignants et des enseignants-chercheurs, l'UHA s'est concentrée dans cette phase sur l'accueil et l'accompagnement des nouveaux maîtres de conférences, qui se traduit par le dispositif « Contrat de bienvenue », une décharge de service complémentaire et une personnalisation des formations proposées. Il ne propose toutefois pas un soutien marqué aux enseignants et aux enseignants-chercheurs déjà en poste ni à leurs projets pédagogiques, dont l'accompagnement pourrait être renforcé. Les formations à destination des nouveaux maîtres de conférences sont bien ouvertes à l'ensemble des enseignants et des enseignants-chercheurs, mais ont peu de succès. La mobilisation de ces derniers pourrait être assurée en partant de leurs besoins pour adapter l'offre.

L'établissement souhaite renforcer les dispositifs d'amélioration continue des formations, mais cette volonté ne se concrétise pas encore au niveau des différentes mentions. La création de conseils de perfectionnement des BUT distincts des conseils de département d'IUT est déjà effective pour la majorité des départements (à l'exception du *BUT Sciences et génie des matériaux*). L'organisation opérationnelle et régulière des conseils de perfectionnement est toutefois nécessaire dans l'ensemble des formations (dont les licences *Langues étrangères appliquées ; Mécanique ; Sciences sociales et Physique-chimie*, et les masters *Histoire, civilisations, patrimoine et Muséologie*) et leur rôle dans l'amélioration continue des formations devra être renforcé pendant le prochain contrat.

Il est important également de clarifier les responsabilités des référents pédagogiques (assesseurs, directeurs des études, chefs de département) afin que tous aient le même niveau d'information et d'accompagnement dans leur mission de pilotage des formations. Enfin, la coordination par l'UHA des évaluations des formations par les étudiants et des séquences de rentrée est un signe fort de la volonté de l'établissement de renforcer la performance des formations, ainsi que leur cohérence à l'échelle de l'établissement. Sur ce point, les formations sont, dans leur très grande majorité, totalement en adéquation avec le projet de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation du premier et du deuxième cycles pluridisciplinaire et cohérente au regard du tissu socio-économique local ;
- Une structuration de l'ensemble des formations en blocs de compétences prévue pour la rentrée 2024 ;
- Un accroissement de la part des formations proposées en alternance, qui est de nature à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants,
- Un projet d'amélioration du suivi des étudiants dans les différents domaines : attractivité, réussite, insertion, réorientations.

Points faibles

- Un adossement à la recherche encore faible dans l'ensemble des formations du premier cycle et un manque de stratégie de l'établissement pour la poursuite d'études en doctorat ;
- Des dispositifs d'ouverture à l'international des formations qui restent à renforcer ;
- Des conseils de perfectionnement à déployer de manière homogène et efficace et dont la composition est à préciser.

Recommandations

- Développer plus globalement la formation à et par la recherche dans l'ensemble des formations y compris celles visant une insertion professionnelle immédiate, par exemple au moyen de stages, de projets ou de modules en lien avec les laboratoires de recherche de l'établissement ;
- Mettre en place une stratégie incitative de poursuite d'études en doctorat ;
- Développer de nouvelles formes de mobilités (mobilités courtes ou hybrides) pour favoriser les échanges à l'international compatible avec l'ensemble des publics accueillis à l'université, y compris ceux en apprentissage et en formation continue ;
- Encourager l'échange et le partage de bonnes pratiques pour une mise en place efficace des conseils de perfectionnement.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	BUT	Métiers du multimédia et de l'internet		Favorable
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement propre à la mention ; - Renforcer les liens avec le monde socio-économique.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable
ALL	ALL	LP	Gestion de projets et structures artistiques et culturels		Favorable
ALL	ALL	LP	Métiers du livre : édition et commerce du livre		Favorable
DEG	DEG	BUT	Carrières juridiques		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Management de la logistique et des transports		Favorable
DEG	DEG	L	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mettre en place un suivi fiabilisé des diplômés en s'appuyant sur les données de l'ORESIPE.

DEG	DEG	L	Droit		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'adossement à la recherche ; - Faiblesse du suivi des diplômés ; - Taux de réussite faible.
DEG	DEG	L	Gestion		Favorable
DEG	DEG	L	Science politique		Favorable
DEG	DEG	LP	Commercialisation des produits alimentaires		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à maintenir une part suffisante d'enseignants-chercheurs en face à face pédagogique.
DEG	DEG	LP	Gestion des achats et des approvisionnements		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> - Part insuffisante d'enseignants-chercheurs.
DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> - Part insuffisante d'enseignants-chercheurs.
DEG	DEG	LP	Technico-commercial		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à suivre l'insertion professionnelle des étudiants avec précision et constance.
SHS	SHS	BUT	Hygiène sécurité et environnement		Favorable
SHS	SHS	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'adossement à la recherche, par exemple au sein des SAÉ.
SHS	SHS	BUT	Science et génie des matériaux		Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Place de la formation à la professionnalisation trop faible ; - Adossement à la recherche inexistant ; - Suivi de la réussite étudiante trop faible ; - Conseil de perfectionnement non mis en place.

SHS	SHS	L	Histoire		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des enseignements complémentaires d'initiation aux techniques de la recherche dans les différentes périodes historiques en L3 ; - Renforcer les liens avec le monde socio- économique.
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation	Université de Strasbourg	Favorable
SHS	SHS	L	Sciences sociales		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement associe les différentes parties prenantes, de manière conforme à la réglementation.
SHS	SHS	LP	Gestion et accompagnement de projets pédagogiques		Favorable
STS	STS	BUT	Génie biologique		Favorable
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place effective du conseil de perfectionnement ; - Poursuivre l'adossment à la recherche, par exemple au sein des SAÉ.

STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'adossement des enseignements à la recherche.
STS	STS	BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques		Favorable
STS	STS	BUT	Réseaux et télécommunications		Favorable
STS	STS	L	Physique, chimie		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et lui allouer une place centrale dans le pilotage de la formation.

STS	STS	L	STAPS - Activité physique adaptée-santé		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement.
STS	STS	L	Informatique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi régulier et fiabilisé de la réussite étudiante et des diplômés ; - Renforcer les liens avec le monde socio-économique.
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi régulier et fiabilisé de la réussite étudiante et des diplômés.
STS	STS	L	Électronique, énergie électrique et automatique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi régulier et fiabilisé de la réussite étudiante et des diplômés ; - Veiller à maintenir la cohérence du positionnement de la formation au regard du vivier d'étudiants dans le champ EEA de l'établissement.
STS	STS	L	Sciences de la vie	Université de Strasbourg	Favorable
STS	STS	L	Mécanique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi régulier et fiabilisé de la réussite étudiante et des diplômés ; - Veiller à réunir régulièrement un conseil de perfectionnement propre à la mention.

STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohérence du positionnement de la formation dans le champ de l'Informatique de l'établissement ; - Part insuffisante d'enseignants-chercheurs ; - Absence d'informations sur la composition du conseil de perfectionnement.
STS	STS	LP	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi fiabilisé des diplômés en lien avec l'IUG de Douala – Cameroun.
STS	STS	LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohérence du positionnement de la formation au regard du vivier d'étudiants en lien avec la création du BUT <i>GEII</i> ; - Absence de formation à et par la recherche ; - Faible part d'enseignants-chercheurs.
STS	STS	LP	Valorisation des agro-ressources		<i>Création</i> Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Arts, lettres et civilisations		Favorable
ALL	ALL	M	Humanités et industries créatives		<p><i>Création</i> Défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohérence d'ensemble avec la fiche RNCP nationale ; - Manque de cohérence interne de la formation : création d'un M2 uniquement sans continuum avec un ou plusieurs M1 existant(s) au sein des mentions ; - Attractivité incertaine d'une formation proposée uniquement en formation continue ; - Formation à et par la recherche insuffisante ; - Qualité insuffisante de l'encadrement (taille, statuts, proportion, nombre d'enseignants- chercheurs et de professionnels impliqués) ; - Absence de conseil de perfectionnement.
ALL	ALL	M	Langues appliquées étrangères		Favorable
DEG	DEG	M	Droit		<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à pérenniser les partenariats avec le monde professionnel et à les formaliser notamment avec l'Institut d'études judiciaires.

DEG	DEG	M	Économie sociale et solidaire		Favorable avec recommandation : - Renforcer les liens avec le monde socio-économique.
DEG	DEG	M	Innovation, entreprise et société		Favorable
DEG	DEG	M	Marketing, vente		Favorable
DEG	DEG	M	Gestion des territoires et développement local		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable
DEG	DEG	M	Management sectoriel		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la cohérence interne de la formation et de ses parcours.
DEG	DEG	M	Entrepreneuriat et management de projets		Favorable
SHS	SHS	M	Information, communication	Université de Strasbourg	Favorable avec recommandation : - Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignants-chercheurs dans la formation.
SHS	SHS	M	Histoire, civilisations, patrimoine		Favorable avec recommandation : - Veiller à la tenue régulière du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	M	Muséologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à la tenue régulière du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	M	Sciences de l'éducation	Université de Strasbourg	Favorable

STS	STS	M	Électronique, énergie électrique, automatique		Favorable
STS	STS	M	Chimie	Université de Strasbourg	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective de l'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
STS	STS	M	Mécanique		Favorable avec recommandation : - Veiller à augmenter la participation des professionnels dans la formation.
STS	STS	M	Informatique	Université de Strasbourg	Favorable
STS	STS	M	Mathématiques et applications	Université de Strasbourg	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un pilotage de la mention.
STS	STS	M	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE		Favorable
STS	STS	M	Risques et environnement		Favorable
STS	STS	M	Sciences et génie des matériaux	Institut des sciences appliquées (INSA) Strasbourg ; Université de Strasbourg	Favorable avec recommandation : - Veiller à suivre et à analyser l'attractivité de la formation afin d'améliorer la qualité de son recrutement.
STS	STS	M	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement		Favorable

Observations de l'établissement

**Direction des Etudes
et de la Vie
Universitaire**

Vice-Présidence Formation
Maison de l'Université

Jean-Charles FONTAINE
VP Formation
[jean-
charles.fontaine@uha.fr](mailto:jean-charles.fontaine@uha.fr)

Mulhouse, le 6 Juillet 2023

Objet : Rapport d'observation de l'UHA suite au rapport d'évaluation du projet d'offre de formation de premier et second cycle pour la période 2024-2028

Monsieur Thierry COULON
Président du HCERES
Madame Lynne FRANJIE
Directrice du Département d'évaluation
des formations du HCERES

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'Université de Haute-Alsace souhaite remercier le HCERES et en particulier le comité d'experts, pour son travail d'évaluation du projet d'offre de formation de notre université.

De manière générale, le rapport nous semble bien traduire la situation de notre université et dresse des constats que nous partageons.

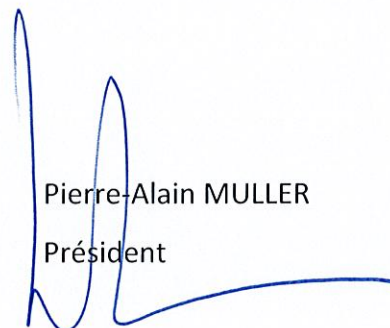
Les collègues qui ont participé aux auditions des formations remontent une forme d'incompréhension sur le déroulé des auditions, et déplorent le manque de lien entre les motivations des auditions (la raison pour laquelle une audition est demandée), le déroulement de l'audition (les éléments factuels apportés) et la prise en compte de ces éléments factuels (ou plutôt leur non-prise en compte à l'issue des auditions). Le cas des conseils de perfectionnement est une illustration de cette incompréhension, quand la composition des conseils est apportée dans l'audition, mais que le HCERES maintient son avis sur l'absence de composition des conseils. Rajoutons que cette demande de composition des conseils de perfectionnement ne figure pas dans la demande initiale du HCERES pour la rédaction du RAE.

Sur la critique émise à propos de la manière de mettre en œuvre l'approche par compétences, la méthode choisie à l'UHA est d'aller progressivement vers l'approche programme. Le référentiel de certification de la



fiche RNCP étant un élément central dans notre processus, nous avons bien en réalité une démarche globale d'approche programme dans l'élaboration du référentiel de formation en blocs de compétences. Cependant, afin de ne pas susciter le rejet de la communauté, et d'accompagner progressivement les équipes pédagogiques vers un déploiement complet de l'approche programme, nous permettons aux équipes d'aligner progressivement les méthodes dans chaque bloc. Concrètement, cela signifie que certains vont rester, au démarrage, dans une entrée par disciplines, sans forcément proposer de séquences de mise en œuvre inter-compétences dans un premier temps. La lettre de cadrage impose clairement une trajectoire qui devrait nous permettre d'être en approche programme généralisée en 2028.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Pierre-Alain MULLER
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

